

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au N° 108 rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 650 orgues ont été construites par cette Maison, dont 52 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc.

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Non-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal.
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New-York
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A MM. LES CURÉS

VOUS AVEZ BESOIN DE...

\$10,000

\$25,000

\$50,000

\$100,000 ?

*Pour votre église, votre presbytère.
votre école?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.
MONTREAL

Représentants

HAMEL & MACKAY, NOTAIRES

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$.....dont

a besoin la { *fabrique de*
c. scolaire de.....

Signature.....

Adresse.....

Pour un simple rhume, comme pour une bronchite
chronique, employez

=TAROL=

C'est le remède le plus efficace connu pour soulager promptement et guérir
sûrement toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des poumons.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

4

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-
rasthéniques, vous trouverez dans

“BROMA”

“ Tonique pour les nerfs ”

le reconstituant par excellence de l'organisme
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstitu-
ant qu'il vous faut, c'est le.

=VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang,
suralimenter les nerfs et renforcer tout l'organisme.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 199

Bureau : 33 rue St-Pierre Téléphone 263

Résidence : 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON

AGENT ET COURTIER

D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS,

MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,

CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fidéli-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

**88, rue St-Pierre,
QUEBEC.**

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs.

Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.

PRIX CONVENABLES.

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,

Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt d'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.88
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.79
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1030.73	1275.83	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.53	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1403.59	1870.13	2337.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1637.79	2170.56	2713.06	3356.99
9	619.70	1239.61	1889.89	2480.67	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.49	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4699.77
12	866.04	1732.38	2599.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.98	4173.67	5216.88	6280.06
15	1135.38	2271.09	3407.85	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.04	2461.64	3698.40	4924.93	6155.93	7356.91
17	1328.78	2657.95	3998.01	5317.67	6646.85	7973.00
18	1429.37	2859.19	4291.48	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.18
20	1641.35	3283.21	4926.18	6568.61	8210.48	9852.99
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10518.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	2 sous
de 5.00 à \$10.00	5 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 60.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, même que celui des Postes et des Messageries Express, il est plus prompt et tout aussi sûr.

Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F." ————— et ————— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUEBEC

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT,

DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le plaçage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Élément : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, de juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé \$2,000,000.00
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 . . . \$1,750,000.00
Actif total, au delà de \$27,600,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon Sir **HOMERUS LAFORTE, C.P.**, de la **Maçon Laporte, Martin (Léa)**, administrateur du **Crédit Foncier Franco-Canadien**.

Vice-Présid. : **M. W. F. CASLET**, Capitaliste.
Vice-Président et gérant général: **M. TANCHEMÉ BIEBUYEU**.

M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président de la "**Canadian Pacific Railway Co.**"

L'hon. **NORMAN GAENPAU, C. L.**, ex ministre de l'Agriculture, président de la **Cie de Pulpe de Chicoutimi**.

M. L. J. O. BRUCHERIN, de la **Librairie Beauchemin (Léa)**.

M. M. CHEVALIER, Directeur général du **Crédit Foncier Franco-Canadien**.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir **ALEXANDRE LACOURT**, ex-juge en chef de la **Cour du Banc du Roi**.

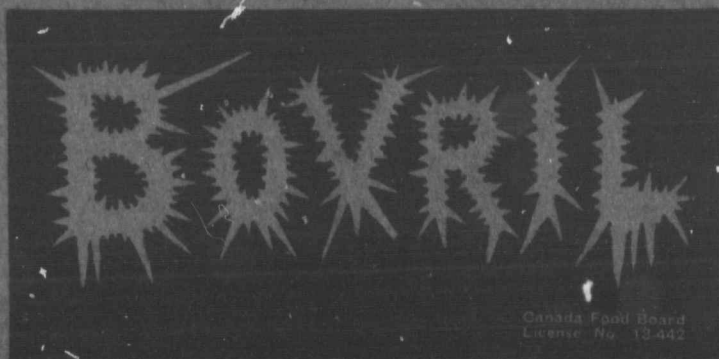
L'hon. **N. PÉRODREAU**, Ministre sans portefeuille de la province de Québec, administrateur de la "**Montreal Light, Heat & Power Co.**"

M. S. J. B. ROLLAND, Président de la **Compagnie de papier Rolland**.

84 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

SUCCESSIONALES DE QUÉBEC :

85 RUE ST-PIERRE **LÉON T. DESRIVIÈRES, GÉRALD.**
BOULEVARD LANGELEUR **J. ALPH. FUGÈRE, GÉRALD.**



9

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 561. — Quarante-Heures, 561.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Le procès de Jeanne d'Arc, 562. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Les Quarante-Heures le jour des morts, 566. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 566 — VARIÉTÉS : Socialisme-Maçonnisme, 570.

Bulletin social : Les œuvres de jeunesse, 573. — FAITS ET ŒUVRES : Ce qu'ils font, 576.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 mai. — III ap. Pâques. SOL. DE S. JOSEPH. *dbl. 1 cl.*
 Lundi, 12. — SS. NÉRÉE, ACHILLE et compagnons, martyrs.
 Mardi, 13. — De l'octave.
 Mercredi, 14. — Octave de la Sol. de S. Joseph. *dbl. maj.*
 Jeudi, 15. — S. JEAN BAPTISTE DE LA SALLE, conf.
 Vendredi, 16. — S. UBALD, év. et conf.
 Samedi, 17. — S. PASCAL BAYLON, conf.
 Dimanche, 18. — IV ap. Pâques. Du dim.

QUARANTE-HEURES

11 mai, Hospice Saint-Joseph de la Délivrance (Lévis). — 13, St-Pascal. — 14, St-Basile. — 15, St-Nérée. — 17, Hotel-Dieu de Québec. — 18, St-Jean-Baptiste, Québec ; Lac-Edouard.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC

Il y a, aujourd'hui, quatre-cent-quatre-vingt-dix ans, — ce fut, en effet, le 8 mai 1429, — Jeanne d'Arc s'emparait du Fort des Tourelles qui défendait Orléans et forçait les Anglais à abandonner précipitamment le siège de la ville, lequel avait duré sept mois. Avant de se lancer dans une attaque décisive, la Pucelle avait fait aux Anglais plusieurs sommations par lettres, dont la dernière se lisait ainsi : " A vous, hommes d'Angleterre, qui n'avez aucun droit en ce royaume de France, le Roi du ciel ordonne et mande par moi que vous laissiez vos bastilles et vous en alliez dans votre pays, ou sinon je vous ferai un tel hahaye qu'il en sera perpétuelle mémoire. Voilà ce que je vous écris pour la troisième et dernière fois, et je ne vous écrirai pas davantage. JHÉSUS MARIA. JEANNE LA PUCELLE." Cette missive aux Anglais partit du carquois des hommes d'armes de la Pucelle et fut le signal d'une bataille sanglante (où Jeanne elle-même fut blessée légèrement) et qui se termina par une victoire éclatante.

En ce glorieux anniversaire, nous ne manquerons pas de prier le Dieu de Jeanne d'Arc qu'il nous accorde bientôt de pouvoir saluer cet ange-gardien de la France et de toute la race française du nom de *Sainte*.

Notre espoir a grandi, depuis que nous avons appris que Sa Sainteté Benoît XV a fait connaître sa décision affirmative, le 6 avril, dimanche de la Passion, touchant le caractère vraiment miraculeux des guérisons obtenues par l'intercession de la Bienheureuse, depuis sa béatification. La Presse Associée, qui ne comprend rien aux cérémonies ni aux procès de canonisation de l'Église catholique, avait donné cette importante décision du Pape comme une proclamation officielle et définitive de l'élévation de Jeanne d'Arc au rang des saints. Nous avons, tout de même, plus confiance que jamais de voir prochainement l'Église ouvrir à la Bienheureuse Pucelle d'Orléans " la voie des suprêmes honneurs ", selon le souhait auguste de Pie X lorsqu'il proclama, le

6 janvier 1904, l'héroïcité des vertus pratiquées par l'humble fille de Jacques d'Arc et d'Isabelle Romée. Il reste encore au Pape à convoquer une dernière Congrégation des Rites, appelée *de tuto* (sur l'ensemble du procès), où Sa Sainteté posera aux cardinaux et consultants la question suivante : " Peut-on sûrement procéder à la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc ?, et à recueillir les votes. Et comme la canonisation est une question encore plus grave que la béatification, " le Pape, dit Monseigneur Battandier, veut s'entourer de lumières. Il parle d'abord de cette canonisation dans un Consistoire semi-public ; puis, réunit en Consistoire public, non seulement tous les cardinaux, mais aussi les archevêques et évêques qu'il a appelés pour cette solennité et qui donnent leur *placet*, s'ils sont trop nombreux pour exprimer chacun leur vote. Enfin, viennent les fêtes solennelles de la canonisation ", si la décision souveraine du Pape est favorable.

La canonisation de Jeanne d'Arc, que l'on peut regarder aujourd'hui sans témérité comme probable, tout en nous soumettant d'avance au jugement de l'Église, quel qu'il puisse être, marquera le couronnement glorieux de la mission la plus extraordinaire que Dieu ait jamais confiée à une enfant. " Il a plu à la Sagesse de Dieu (disait, en 1904, le beau décret de la Congrégation des Rites sur l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc) qui se joue sur le globe de la terre, de susciter au XVe siècle une vierge au cœur viril qui, émule en courage de Debora, de Jaël et de Judith, put revendiquer avec plus de vérité et de droit encore cet éloge de la femme incomparable que nous lisons dans les Saintes Écritures : *elle a ceint ses reins de force. elle a affermi son bras, elle a mis la main à de rudes travaux.* Il convenait qu'un tel prodige fût accordé à une nation noble entre toutes et par la grandeur de son nom et par l'éclat de ses vertus militaires. Aussi, comme autrefois elle dut à la Pucelle d'Orléans de recouvrer son salut et son honneur, qu'elle apprenne aujourd'hui, dans les temps si troublés qu'elle traverse, à espérer les dons de la paix et de la justice de cette même vierge à laquelle, sous les plus heureux auspices, l'Église décerne aujourd'hui la gloire des vertus héroïques."

Et le décret de 1904 rappelle avec bonheur que l'Église n'a pas attendu quatre siècles pour réhabiliter la mémoire de Jeanne

d'Arc. " Vingt-quatre ans après sa mort, y est-il dit, le pape Calixte III confiait à l'Archevêque de Reims et à d'autres, la charge de reviser cette cause. Le premier jugement fut cassé, et on réhabilita la mémoire de la vénérable servante de Dieu, dont l'innocence ne faisait guère de doute pour personne."

Qu'on nous permette de citer ici quelques passages de cette sentence mémorable de réhabilitation, datée " du Palais archiépiscopal de Rouen, le 7 juillet, 1456 " :

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

L'Éternelle Majesté, dans sa Providence, le Christ notre Sauveur et Seigneur, Dieu et homme, a préposé le Bienheureux Pierre et ses successeurs dans la Chaire Apostolique, au gouvernement de l'Église militante. Les Pontifes romains, sentinelles placées au sommet de la hiérarchie, ont le devoir de faire éclater la vérité dans sa lumière, d'enseigner à marcher dans les voies de la justice, d'embrasser tous les bons dans leur amour, de relever les opprimés, et par des jugements dictées par la raison de ramener dans les droits chemins ceux qui s'égarèrent dans des voies tortueuses.

Nous avons été, dans le cas présent, revêtus de l'autorité apostolique, nous, Jean, par la grâce de Dieu, archevêque de Reims, Guillaume et Richard, par la même grâce, évêques, l'un de Coutances, l'autre de Paris, et Jean Bréhal, de l'ordre des Frères Prêcheurs, professeur de théologie, l'un des deux Inquisiteurs de l'hérésie au royaume de France ; et délégués spécialement comme juges par notre saint Seigneur le Pape régnant . . . Vu les récusations, les soumissions (au Pape et au concile), les appels, la demande réitérée par laquelle la dite Jeanne a souvent et très instamment requis d'être menée au Saint-Siège et à notre très saint seigneur le Souverain Pontife, voulant lui déférer et lui soumettre sa personne, toutes ses paroles, tous ses actes, le procès . . .

Nous disons, nous prononçons, nous jugeons, nous déclarons que les dits procès et sentences, entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradiction, d'erreur manifeste de droit et de fait, ensemble la susdite abjuration, les exécutions de toutes les suites, ont été, doivent être regardées, sont (en droit) nuls et nulles, sans valeur, sans force, et non avenues . . .

Néanmoins, en tant que besoin en serait, et comme de raison, nous cassons, nous irritons, nous annulons, nous privons entière-

ment de force les dits procès et sentences ; déclarons qu'à leur occasion, la dite Jeanne, les demandeurs, les parents de Jeanne(1) n'ont contracté, ni encouru aucune note d'infamie, aucune tache, qu'ils doivent en être regardés et en sont exemptés et lavés et, en tant que besoin est, nous les lavons entièrement... Nous ordonnons que notre présente sentence soit de suite exécutée, ou solennellement promulguée dans cette ville (Rouen), en deux endroits : l'un immédiatement, sur la place Saint-Ouen, à la suite d'une procession générale et dans une prédication solennelle ; l'autre, demain, sur le Vieux-Marché, au lieu où la dite Jeanne a été cruellement et horriblement brûlée, et cela dans une solennelle prédication et à la suite de la plantation d'une belle croix, tant pour en perpétuer la mémoire que pour le salut de son âme et celui des autres défunts...

Nous avons voulu rappeler l'existence de ce mémorable document afin de faire voir, encore une fois, que Jeanne d'Arc n'a jamais été abandonnée par le Pape et que le Saint-Siège a tenu à faire proclamer devant le monde entier la parfaite honnêteté de la Pucelle, dès qu'il lui a été possible de connaître toute la vérité des faits touchant sa mission.

À mesure que nous paraît approcher l'heure suprême de la glorification définitive de Jeanne la Lorraine, incarnation sublime du patriotisme et de la foi de la nation et de la race françaises, il importe que nos humbles prières deviennent plus pressantes, afin d'obtenir du Tout-Puissant qu'à nos cœurs endoloris par quatre années d'une guerre effroyable soit enfin donnée la joie immense de voir la France triompher en même temps au ciel et sur la terre

ANTONIO HUOT, prêtre.

(1) La mère de Jeanne d'Arc vivait encore lorsque fut promulguée cette sentence de réhabilitation.

Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant " la Semaine Religieuse " lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.

LITURGIE ET DISCIPLINE

LES QUARANTE-HEURES LE JOUR DES MORTS

Par la Constitution Apostolique *Incruentum Altaris Sacrificium*, N. S. le Pape Benoît XV, le 10 août 1915, avait permis l'exposition du Saint Sacrement pour les Quarante-Heures, même le jour de la Commémoration des morts. Cependant la messe de *requiem* en ornements violets, ne devait pas être célébrée à l'autel de l'Exposition.

Par la même Constitution et par une déclaration subséquente de la S.C.R. ou décret *Urbis et Orbis*, du 28 février 1917, la Commémoration des morts a été mise au rang des fêtes solennelles primaires, du rite de double de première classe.

D'où on s'est demandé : Peut-on encore célébrer une messe solennelle du Saint-Sacrement, ou de la Paix, dont il est parlé dans l'Instruction Clémentine et dans le décret général de la S. C. R., n. 3864, du 9 juillet 1895, ad. 4, pour les Quarante-Heures, quand le jour de l'exposition ou de la reposition, ou encore le jour intermédiaire tombe le jour de la Commémoration des fidèles trépassés ?

Et la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir pris l'avis de la Commission spéciale, a répondu à la question proposée : " *Negative, et ad mentem.* "

" *Mens autem est : " In Ecclesiis ubi die Commemorationis omnium fidelium defunctorum fiat Oratio XL Horarum cum Ssmo Sacramento solemniter exposito, hujusmodi expositio sequatur, repositio vero cum processione precedat Missam cantatam de die Commemorationis omnium fidelium defunctorum.* "

Ce décret, approuvé par S. S. Benoît XV, est du 26 février 1919.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Journée des Oeuvres. — Une nouvelle journée des œuvres s'est tenue dimanche, le 27 avril. Cette fois c'est la paroisse de St-Côme qui a reçu les bons ouvriers de l'Action Sociale Catholique.

Empêché de venir, par la présence de Son Excellence le Délégué apostolique à Québec, Mgr Roy s'était fait représenter par l'abbé E.-V. Lavergne qu'accompagnaient M. l'abbé P. Grondin, missionnaire agricole, et M. Lucien Therrien, du Département de l'Agriculture à Québec.

A la grand'messe, M. l'abbé Lavergne a expliqué ce que sont les œuvres catholiques, de quelle aide elles ont besoin pour continuer leurs bienfaits. "Si les catholiques, dit-il, ne soutiennent pas leurs œuvres qui donc va les soutenir?" Il a aussi parlé de l'Œuvre si importante de la nécessité de la presse catholique, démontrant son urgence, et le devoir des catholiques de lui venir en aide. Cette œuvre ne peut vivre qu'en s'appuyant sur eux. Elle n'a pas d'appui dans les partis politiques et elle n'en veut pas avoir parce qu'elle est jalouse de sa liberté. Elle repousse les revenus qui proviennent des annonces d'alcool et de théâtres parce qu'elle trouve ces deux choses très nuisibles à notre peuple. Cette œuvre vit de sacrifice. Les Papes l'ont demandée, bénie et encouragée. Il serait étrange que les catholiques dont elle défend la foi, les foyers et la patrie, ne lui soient pas sympathiques et ne fassent pas pour son maintien un sacrifice d'opinions ou d'argent.

A la séance de l'après-midi, qu'il présidait, M. l'abbé Lavergne est revenu sur cette question expliquant ce qu'il faut entendre par "L'Action Sociale Catholique", "L'Action Sociale Limitée" et *L'Action Catholique*. "L'Action Sociale Catholique" c'est une œuvre dont le but et le travail sont de promouvoir tous les intérêts catholiques. Préoccupée du bien moral, intellectuel et matériel des populations, elle s'occupe de tout : d'hygiène, de tempérance, d'unions ouvrières, d'agriculture, etc.

"L'Action Sociale Limitée", c'est la société constituée au sein de l'œuvre de l'Action Sociale Catholique pour administrer les finances, trouver les ressources. Ce sont les deux bras et les deux pieds de l'œuvre.

L'Action Catholique c'est la parole de l'œuvre, c'est le missionnaire qui s'efforce de répandre partout les idées chères à l'œuvre et dont la propagation peut empêcher le mal et maintenir partout les mœurs, les traditions catholiques et nationales.

M. Lucien Therrien traita ensuite d'agriculture, donnant au bons cultivateurs qui l'écoutaient des conseils pratiques qui, s'ils sont suivis, ne contribueront pas peu à améliorer leur condition sociale.

M. l'abbé Grondin parla de l'attachement au sol natal.

"Notre vocation, dit-il, à nous, peuple canadien-français, c'est la culture du sol si fertile que la divine Providence a mis à notre disposition. Hélas il faut admettre que nous sommes en train de faire fausse route, d'abandonner la campagne pour la ville. La situation alarme tous les penseurs, tous les patriotes. Depuis vingt-cinq ans le pourcentage de la population des campagnes n'a pas cessé de baisser et celui des villes d'augmenter. Cette disproportion de producteurs et de consommateurs, voilà une cause principale de la crise sociale actuelle."

M. Grondin énumère les causes de cette désertion, réfute les sophismes et préjugés par lesquels on veut s'excuser de quitter la terre pour la ville, et après avoir sommairement indiqué les remèdes au mal, il termine par un vibrant éloge du cultivateur canadien-français, alors qu'il aimait sa tâche, la vivait pour Dieu et la patrie.

Le soir, M. l'abbé Grondin et M. Therrien ont fait de nouvelles conférences aux cultivateurs revenus nombreux pour bénéficier de leurs connaissances et jouir de leur paroles agréables.

Tous les deux ont parlé de coopération. La coopération, c'est une union de personnes de même profession et de même métier, qui s'associent pour protéger leurs intérêts communs. Chose excellente qui ne marche pas toute seule. Ils ont posé les principes et donné des conseils dont l'observation protégera de la ruine les coopératives.

Prise d'habit et profession religieuse. — Mercredi, le 30 avril, Sa Grandeur Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, présidait une cérémonie de vêtue et de profession au Couvent des Dominicaines de l'Enfant-Jésus, chemin St-Louis. Sa Grandeur était assistée de MM. les abbés P.-E. Boilard et Cl. Leclerc.

Ont pris le saint habit : Mlles Rosanna et Julia Côté, de St-Adrien de Ham, en religion Sœurs Marie-Gabriel et Marie du Bon-Conseil ; Alexina Lamarche, de St-Lin, en religion Sœur Marie-Raymond.

A prononcé ses premiers vœux : Mlle Antonia Deblois, de St-Alphonse de Thetford, en religion Sœur Marie-Gertrude.

Ont renouvelé leurs vœux temporaires : Sœur Aimée de Jésus, de Québec ; Sœur Marie-Raphaël, de Lisbon, Maine ; Sœur Cécile du Rosaire, de Ste-Anne de Beaupré.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels : Sœur François d'Assise de St-Edouard de Lotbinière ; Sœur Gérard Magella de Notre-Dame de Lourdes, Mégantic ; Sœur Raymond de Capoue, de St-David, Lévis.

Ont renouvelé leurs vœux après vingt-cinq ans de profession : Sœur Marie-Bernadette, de Willimantic, Conn., et Sœur Marie de la Nativité, de St-Rémi, de Tingwick, d'Arthabaska.

Le sermon a été donné par Mgr T.-G. Rouleau, P.D., principal de l'École normale.

Assistaient au chœur, MM. les abbés H. Desroches, curé de Notre-Dame de la Garde, Alph. Caron, assistant principal de l'École normale, et L. Dumais, régent des études ; L. D'Auteuil et J. Rouleau, prêtres pensionnaires.

Chez les Sœurs de la Charité. — Mercredi après-midi, le 30 avril, M. l'abbé U. Perron, aumônier, présidait une prise d'habit à l'Hospice des Sœurs de la Charité.

Ont revêtu le Saint-Habit :

Philomène Poirier de Montmagny, en religion Sœur Sainte-Agilberte ; Dora Desrochers de Thetford, en religion Sœur Sainte-Albina, Eugénie St-Laurent de Sherbrooke, en religion Sœur Sainte-Paschaline ; Rose Fontaine de Beauceville, en religion Sœur Sainte-Maximilienne, Régina Lapointe de Saint-André, en religion Sœur Sainte-Angela, choristes ; Iris Lefebvre de Deschambault, en religion Sœur Saint-Alcide, auxiliaire.

M. l'abbé A. Dumais, curé de Sainte-Louise assistait à la cérémonie.

Jeudi, le 1er mai, au même endroit, il y a eut double cérémonie de profession, présidée par Mgr T.-G. Rouleau, P.D., principal de l'École normale Laval. M. l'abbé U. Perron, aumônier, remplissait les fonctions d'assistant.

On fait profession des vœux annuels :

Émilia Labbé de l'Enfant-Jésus, en religion Sœur Sainte-Amélia ; Imelda Ruel de Saint-Charles, en religion Sœur Saint-Joseph, choristes ; Malvina St-Pierre de St-Paul de la Croix, en religion Sœur Saint-Publius ; Marie Martel de Windsor Mills, en religion Sœur Saint-Fulbert ; Marie-Anne Lebel de N.-D. du Mont-Carmel, en religion Sœur Sainte-Clémentienne ; Laura Bisson de Sainte-Hénédine, en religion Sœur Saint-Priscilien ; Angéline Godbout, de St-Pierre-Baptiste, en religion Sœur Sainte-Rosula, auxiliaires.

Ont émis les vœux perpétuels :

Blanda Tardif de Sainte-Marie, Sœur Sainte-Reine ; Anna Marrien, de Pittsfield, en religion Sœur Sainte-Georgius ; Alice Asselin de l'Enfant-Jésus, en religion Sœur Sainte-Félicie ; Rose-Anna Michaud de Saint-Pascal, en religion Sœur Sainte-Claudine ; Ida Pelletier, de Saint-Louis du Ha ! Ha !, en religion Sœur Sainte-Angèle de Foligno, choristes ; Marie Ouellet de Saint-André, en religion Sœur Sainte-Marcie ; Éva Dumont de Sainte-Hénédine, en religion Sœur Saint-Diodore, auxiliaires.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé C. Pilon, professeur de Philosophie au collège de l'Assomption.

M. l'abbé C.-H. Tessier, aumônier de l'Hôspice, assistait au chœur ainsi que le R. F. Barnabé, des Clercs de St-Viateur.

Club des Marins catholiques. — Le Club des Marins catholiques de Québec a été ouvert dimanche, le 4 mai, par une messe solennelle célébrée à 7 heures. Le Club sera désormais ouvert tous les jours de neuf heures du matin à dix heures du soir. Les marins y sont accueillis avec bienveillance et ils y trouvent de saines distractions. Le dimanche ils peuvent, au cours du Saint-Sacrifice, y entendre une courte instruction et y recevoir la sainte Communion. Cette année encore les conférences de la Société de

Saint-Vincent de Paul patronneront le Club à tour de rôle, jusqu'au 25 octobre.

A l'Hôpital du Sacré-Cœur. — Sa Grandeur Mgr Roy est allé, en compagnie des Gouverneurs de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, visiter le cloître et les autres parties de cette institution. La bénédiction du T. S. Sacrement a précédé la visite des salles.

Les Gouverneurs sont des citoyens généreux qui ont donné un certain montant à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur et qui annuellement continuent à encourager cette œuvre bienfaisante.

Jubilé d'argent d'une œuvre catholique. — Dimanche dernier, le 4 mai, en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à St-Sauveur, la Société Notre-Dame de Bonsecours célébrait le vingt-sixième anniversaire de sa fondation. Cette Société, qui est une filiale de la Congrégation des Enfants de Marie de St-Sauveur, a été fondée le 2 avril, 1893, par le R. P. A. Valiquet, O. M. I. Des circonstances incontrôlables ne lui ont pas permis de célébrer l'an dernier son jubilé d'argent. La Société Notre-Dame du Bonsecours est une œuvre de bienfaisance mutuelle qui a déjà distribué à ses membres, en secours, plus de soixante mille dollars.

A la messe solennelle chantée pour cette circonstance, le R. P. Lambert, O. M. I., officiait assisté des RR. PP. Côté et Sylvain, O. M. I., comme diacre et sous-diacre. Le sermon a été fait par le R. P. Adrien Valiquet. Le prédicateur a raconté le bien qu'a fait cette Société catholique pendant un quart de siècle. Le chant pendant la messe a été exécuté par la chorale Saint-Louis de la paroisse de Saint-Sauveur.

VARIÉTÉS

SOCIALISME—MAÇONNISME

TOUT UN

S'adressant aux ouvriers, le *Messenger de S.-Antoine* (octobre 1918) a dit, dans quelques pages très lumineuses, notamment ceci :

“ L'ordre social chancelle. Le Socialisme, qui se couvre volontiers du manteau chatoyant de la « Démocratie », monte toujours et prend ses positions pour l'après-guerre et la Maçonnerie... cherche plus que jamais à s'insinuer partout. Elle stimule le mouvement subversif inauguré par le Socialisme...”

*
*

Il est nécessaire à ce propos, pour nos ouvriers, de savoir que le Socialisme est, — comme le Maçonnerie, son vrai père dogmatique, historique, — d'origine Judaïque kabbalistique. L'un de

ses plus notoires protagonistes, le prussien Karl Marx (faux nom) était Juif et haut " Franc-maçon ".

LA KABBALAH

L'un des dogmes fondamentaux, occultes, du Maçonisme et du Socialisme est celui-ci : (folio 97, verset 3 KABBALAH. Commentaire hébraïque sur ou contre le *Pentateuch* de Moïse (ses cinq livres bibliques), traduit mot à mot, par le R. M. Charles, curé de Beaumont, docteur en théologie (*Solution de la question juive*, p. 5.) Paris 1900, rue de Solferino, 3 fr. 50c).

— I. " Dieu " — le dieu de la *Kabbalah* n'a rien de commun avec Jéhovah et le Dieu des chrétiens — " se montre, ici-bas, sous les traits du Juif ", (kabbaliste).

— II. " Juif, Juda, Jévah ou Jéhovah, c'est le même être ".

— III. " Le Juif " (kabbaliste) " est un Dieu vivant, Dieu incarné. C'est l'homme céleste — Adam Kadmon " (l'Adam-type).

— IV. " Les autres hommes " (goïm, non juifs) sont terrestres, de race inférieure. Ils n'existent que pour servir le " Juif. Ce sont des descendant d'animaux."

Ce dogme est celui du serpent satanique, en Eden, promettant la diéfication à Eve et à Adam. — récompense de leur révolte contre Dieu : " *Eritis sicut dii* ". — Il est d'origine pagano-satanique et était enseigné par les sectes secrètes de Babylone. L'an 600 avant J.-C. des Juifs apostats, durant la captivité, s'y affilièrent, ils formèrent la secte judaïque secrète des Pharisiens (les " élus séparés ") initiateurs de la *Kabbalah* (" tradition orale " mensongère) qui constitue l'anti-Bible.

Mais le dogme babylonien, d'abord réservé aux seuls initiés payens, ayant été étendu aux apostats juifs satanisés, ceux-ci, à leur tour, le réservèrent d'abord aux juifs " libérés " de Dieu. Les XVIIe et XVIIIe siècles virent ce dogme introduit dans la secte secrète Judéo-Templière des " Rose-Croix," à laquelle appartient l'apostat Luther. Protagonistes occultes de la " Réforme " du XVIIe siècle, ils furent, aux XVIIIe et XVIIIe, les générateurs, à Londres, 1717, de la " Maçonnerie " impériale, — mère du maçonisme mondial père du socialisme international. Le dogme kabbalo-maçonique constitue avec le dogme babylonien et kabbalique de la déité supérieure de l'anti-Dieu, anti-Christ, le sommet du plus que parfait haut maçonisme international.

Le " Suprême Pontife " américain Pike explique " ésotériquement " — à mots couverts intelligibles par les initiés — la déification kabbalique, étendue aux goïm " émancipés " dans son " Instruction Secrète " aux " nobles Princes du Royal Secret " — 32e degré de perfection, qui couronne son ouvrage doctrinal : *Morals and Dogma of the Scottish rite of Masonry*.

Le dogme déificateur canonisant les "libérés"—tous des dieux égaux entr'eux,—implique nécessairement l'égalité dans la jouissance terrestre et, après celle de l'autorité de Dieu, l'élimination logique, de toute autre autorité humaine,—sauf celle des *dieux* individuels ou syndiqués — base du dogme dit "démocratique" de la "Souveraineté égalitaire du "Peuple-Dieu". — Tous des dieux, hommes et femmes : Suffrage universel, égalitaire. Tous une voix égale.— Base, en même temps de l'Anarchie organisée — "ni Dieu ni maître" ; "base enfin, du Socialisme communiste d'État-Dieu : *tout à tous*. Suppression,— après Dieu et la religion,— de la Famille, de la Propriété, du "Capital", des frontières et des Patries...

PREUVE DOCUMENTAIRE

La Trilogie solidaire : "maçonnisme — socialisme — anarchie," est résumée, authentiquement, comme suit, dans l'instruction secrète du chef de la haute Maçonnerie, en Italie, le prêtre apostat Anghera, donnée à Palerme, le 5 avril 1860, à Garibaldi (Archives secrètes de Naples, traduction de l'Italien) :

— "L'homme est à la fois le Dieu, le Pontife et le Roi de lui-même. Voilà le secret sublime, clef de toute science (maçonnique), sommet de l'initiation. La Maçonnerie... est le Dieu, le Pontife et le Roi de l'humanité... Quant à nous, "grands chefs nous formons le bataillon sacré du *sublime Patri-arche* qui est le Dieu, le Pontife et le Roi de la Maçonnerie"...

— "Ni la loi, ni la propriété, ni la religion ne peuvent s'imposer à l'homme" (dieu de lui-même)... "Ce sont des assassins... ce sont des ennemis auxquels nous avons juré une guerre à outrance, à mort"...

— "Dis maintenant, avec nous, notre serment suprême :

"Je jure de n'avoir d'autre Patrie que la patrie universelle (négation des Patries)... de combattre à outrance, toujours, partout, les bornes-frontières des *nations*, des champs (*propriété*) des maisons des ateliers et de la *famille*." — Tout le *Credo* négatif du Socialisme et de l'anarchie.

— "Je jure de renverser, en y sacrifiant ma *vie*, la borne-frontière où les humanicides ont tracé avec du sang et de la "boue, le nom de Dieu."

Tout le *credo* négatif de l'Athéologie maçonnique et satanique...

La démonstration est-elle assez claire et complète ? Et la nécessité de la *Ligue Franc-Catholique* contre l'Ennemie sociale par excellence ne s'impose-t-elle pas ?(1)

L. HACAULT

(1) S'adresser pour les adhésions au *Croisé* Québec. Siège central, 101, rue Ste-Anne. Les noms des membres ne seront pas publiés.

BULLETIN SOCIAL

LES ŒUVRES DE JEUNESSE

LEUR POSSIBILITÉ

“ En toutes choses, il faut considérer la fin, mais il est bon de commencer par le commencement.”

Ainsi se termine un article de M. Henri Marsan dans *le Semeur* d'avril dernier.

—Mais direz-vous, pourquoi citer cette phrase ? Elle n'a rien de merveilleux. C'est une vérité de la Palice.

— Peut-être dans l'énoncé, mais en pratique, surtout quand il s'agit d'œuvre de jeunesse, c'est une vérité bien méconnue.

Ainsi, tout le monde est d'accord sur un principe général très simple et très clair !

Une œuvre de jeunesse catholique doit avoir pour but premier, essentiel, de former des chrétiens, de les aider au moins à demeurer en état de grâce, et à y revenir promptement s'il leur arrive d'en déchoir. À cela doivent tendre tous les efforts. C'est un minimum.

Des hommes de cœur le voient. Vers ce sommet, ils veulent entraîner le plus possible de jeunes gens. Ils s'efforcent donc de les attirer, de les grouper. Ils en veulent beaucoup et toujours plus. Peu importe les idées, les mœurs de ceux qu'ils appellent. C'est un mélange d'éléments disparates ou le mal veut dominer, finit par triompher. Et un jour, ces hommes s'aperçoivent que tout leur zèle est trompé dans ses espérances. Aux enthousiasmes du début succèdent l'insuccès et ses tortures, les lassitudes et les tentations de découragement.

Chacun connaît, au moins pour avoir entendu les douloureux épanchements de leurs fondateurs, à quel effondrement ont abouti certaines œuvres de jeunesse qui ont subi plus qu'il ne faut “ les intempéries de la réalité. ”

Catholiques de nom et de façade, elles n'ont pu l'être en fait. Malgré le zèle d'un directeur intelligent, capable de renoncement et de sacrifices, malgré des sommes considérables dépensées en organisations sportives et tapageuses, tant de dévouement et tant d'argent n'ont pu mettre sur pied qu'un club mondain brillant, mais sans résultat vrai au point de vue catholique, heureux encore s'il lui reste d'être respectable.

L'on a bâti des édifices superbes, d'entretien ruineux pour lesquels il a fallu créer des ressources et l'on a fini sans y prendre garde, par subordonner l'œuvre aux revenus.

La porte que l'on avait par zèle ouverte à tous indistinctement, il a fallu par nécessité ne la fermer à personne. Sans choix, sans discernement, on a reçu et gardé tous ceux qui venaient, se disant pour calmer de légitimes inquiétudes qu'une œuvre de jeunesse c'est un vivier au bord duquel le pêcheur vient attendre patiemment le moment propice pour en saisir les poissons.

Ainsi encore poussé par la même nécessité d'une caisse toujours vide qu'il fallait remplir, l'on a fini, sous couleur de belles manières à apprendre aux jeunes gens, de musique à pratiquer, de théâtre à organiser, par laisser venir presque habituellement dans les salles quelques jeunes filles. Et un soir, on a vu ces demoiselles, au collet trop échancré, à la jupe trop courte se hisser sur les tréteaux pour y débiter devant un public qui riait jaune de tendres fadaïses.

La conséquence c'est que le fameux vivier n'était plus qu'un étang plus ou moins bourbeux où gisaient des cadavres en putréfaction se corrompant les uns les autres, et corrompant ceux qui y entraient.

Et voilà de quel lamentable échec étaient payées d'excellentes intentions et la meilleure volonté du monde.

Ce tableau un peu sombre, convient, sinon en tout du moins en partie à plusieurs œuvres nées dans le tapage, aujourd'hui vivotant misérablement et dont le meilleur coup serait de disparaître pour laisser la place à une autre qui commencerait par le commencement.

Car il y a un commencement. Et dans ces œuvres on n'a rien négligé pour arriver au succès, si ce n'est le commencement.

Et ce commencement, ce principe initial de toute œuvre qui veut vivre en faisant du bien, il importe de le faire connaître à tous ceux que préoccupe le problème des œuvres de jeunesse, de le crier très haut, et très fort pour empêcher l'usure de forces, le gaspillage de moyens qui pourraient s'employer mieux, le retour de faillite dont la multiplicité autorise les paresseux à répéter triomphalement leur déprimant refrain, abri de leur insignifiance : " Je l'avais bien dit, avec les jeunes gens, il n'y a rien à faire."

Et ce commencement qui fournit la solution pratique, la seule et l'unique solution à mettre promptement en œuvre si l'on veut sauver notre jeunesse de plus en plus menacée par tant d'attirances mauvaises et fascinatrices, c'est *la formation d'une élite*. Ah ! il peut paraître plus rapide d'ouvrir tout de suite des salles d'amusements et d'y appeler la foule. Mais si ce n'est pas la route qui mène au but !

Seule l'élite solidement formée,—et M. Marsan l'a très bien dit,—pourra assurer l'établissement d'œuvre de jeunesse ou sans doute il y aura des déchets, mais aussi des résultats consolants.

"Aucune vaste construction ne s'improvise, écrit M. Marsan, mais quand on veut bâtir surtout dans des proportions grandioses, il faut avoir un plan bien arrêté, s'entourer d'ouvriers compétents et préparer avec soin tous les matériaux."

"Une telle œuvre ne peut, au moins dans la généralité des cas, reposer tout entière, avec ses mille détails, sur les épaules d'un

seul homme, surtout quand il est déjà fort occupé par ailleurs. Elle exige auprès de celui qui en a la charge, des collaborateurs sûrs, compétents et dévoués, à qui il pourra confier sans crainte, parce qu'il les connaît et sait qu'il peut compter sur eux, la responsabilité des multiples organisations particulières dont il gardera la direction générale."

Former des élites : voilà donc par où il faut commencer. Sans elles ne comptons pas que nos billards, nos pools, nos allées de quilles, nos excursions de pêche vont donner beaucoup de rendement catholique. Peines perdues, efforts gaspillés que tout cela, sans l'appui d'une élite.

"La masse n'a jamais de grandes convictions, a écrit Mgr Gibier, dans son livre *Grouper notre peuple*. Elle est toujours du côté du manche. Elle est le troupeau qui suit le mouvement, qui ne se décide pas par lui-même, qui obéit à une impulsion. Il ne faut tenir compte que de l'élite. Il faut grouper une élite, la fortifier, l'augmenter peu à peu sans se préoccuper du nombre. Et à mesure que l'élite s'augmentera et agira, elle s'imposera à l'attention de la masse, elle finira par tout conquérir et tout sauver."

Or, sur les terres les plus ingrates, l'élite existe à l'état latent ; mais il faut la chercher, la trouver, la cultiver, la mettre en valeur.

Quand cette élite sera formée, debout, prête à marcher, il faudra l'exercer. C'est alors que le problème se fractionnera, se compliquera avec chaque fractionnement car, comme le dit très bien, M. Marsan, les "données ne sont pas les mêmes dans les grandes cités et les petites villes, dans les gros bourgs et les humbles villages, dans les vieilles paroisses rurales et les municipalités encore récentes. Bien plus dans deux paroisses voisines de la même ville les conditions peuvent être totalement différentes."

Il est sûr que telle démarche, tel acte qui donnerait ici du prestige à cette élite, ailleurs ne ferait que la discréditer. la rendre ridicule, susciter des envieux et peut-être des ennemis. Quand ? De quelle manière faudra-t-il produire l'élite en public, la faire agir ? Comment assurer son recrutement ?

Autant de questions qui demandent des réponses variées, distinctes et presque spéciales à chaque cas. Cependant là encore, il y a des principes directeurs qu'il faut savoir, pour ne pas avorter. M. Marsan en expose quelques-uns ; donne quelques méthodes. Il n'ose pas dire carrément : Ayez un groupe d'A. C. J. C. Mais, c'est la conclusion à laquelle nécessairement il faut en venir. L'A. C. J. C. dans une paroisse ne sera jamais le grand nombre, mais elle devra toujours être l'élite. Les membres auront toujours la flamme du zèle, la passion du bien, le souci des âmes, car ils auront, si on les forme bien, assez de piété pour se

dévouer, assez d'études pour voir clair, assez de courage pour ne pas reculer devant les difficultés.

Daigne la divine Providence faire lever en chaque paroisse le prêtre, qui donnera à ce problème sa solution pratique et prompte en commençant par le commencement. Celui-là écartera énergiquement les méthodes bruyantes, fausses et dangereuses que le monde applaudit, mais qui bien loin de faire des chrétiens vertueux, conscients de leur responsabilité, préparés pour la lutte à l'atelier, dans la profession et dans la cité, n'engendrent que des indifférents, des jouisseurs, des clubistes, hélas trop souvent des ennemis !

ÉDOUARD-V. LAVERGNE, prêtre.

FAITS ET ŒUVRES

CE QU'ILS FONT

En France la montée des journaux révolutionnaires s'accroît constamment. Ainsi *la Vague* a tiré son dernier numéro à plus de 100,000. C'est un petit journal de combat hebdomadaire qui fait de la propagande bolcheviste. Un autre semblable *l'Humanité* dépasse les 100,000. Une souscription organisée en sa faveur a donné un extraordinaire résultat. Fixé d'abord à 8,000 actions de vingt-cinq francs, soit à 200,000 francs, ce capital a été rapidement souscrit. Il est dépassé maintenant de 1,600 actions et de près de 40,000 francs.

Nous puisons ces renseignements dans *la Documentation Catholique* du 12 avril 1919 ; et ils nous laissent rêveurs.

Comment se fait-il que les méchants comprennent si bien la nécessité de la presse pour la propagation de leurs idées, fassent pour son organisation de lourds sacrifices, tandis que les catholiques paraissent si lents à comprendre. Quand ils ont payé, quelquefois en rechignant, l'abonnement au journal de leur foi, ils croient avoir accompli tout leur devoir.

E. V. L., ptre.

Il est plus important de soutenir la presse catholique que nos écoles car avec le journal nous pouvons avoir et soutenir nos écoles ; sans lui, nous n'aurons rien.

J'invite mes vénérés confrères à ouvrir le "Règlement de Vie sacerdotale" de l'éminent sulpicien M. Gonthier. Vous y lirez l'affirmation que pour un prêtre qui a charge d'âmes, le soutien de la presse catholique est — et je cite — "une obligation moins précise, mais non moins grave, que celle de réciter le bréviaire, de prêcher l'Évangile et d'administrer les sacrements."

L'ÉVÊQUE DE DIJON

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 " 1913	249	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,608.99
31 mars 1919	591	42,186	78,598	1,520,315.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Édifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec,

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent - Petites, \$1.50 le mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Tel. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

TANQUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

FERBLANTIER
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphon et Sonneries Electriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

ONDÉE AU CANADA EN 1888

TELEPHONE 7173

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickelours sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN

QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

En vente

L'image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16½, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Frecenon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.

GARANTIE DE SATISFACTION

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc

Catalogue illustré adressé sur demande

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOÛT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Fitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisaires, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les
communautés religieuses

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-
CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU
et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.